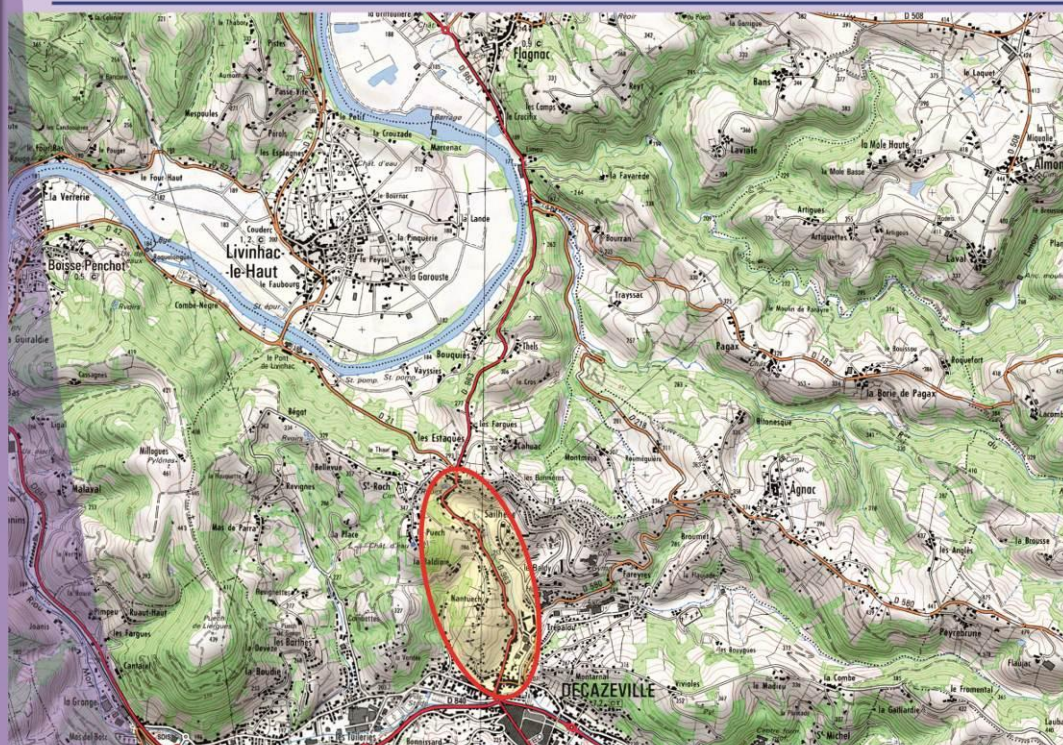


# AMÉNAGEMENT RD 963 - CÔTE DES ESTAQUES



## Réunion du 26 avril 2021 à Decazeville



**Conseil Départemental de l'Aveyron**  
Direction des Routes et des Infrastructures

Route du Monastère - CS 10024 - 12450 Flavin - tél : 05 65 59 35 00



# RD 963 – Aménagement de la côte des Estagues

Commune : Decazeville  
Canton : Lot et Dourdou

## ❖ Données itinéraires et objectifs du projet

---

La Route Départementale N°963, itinéraire de classe A, assure la liaison Caussade – Villefranche de Rouergue – Decazeville – Maurs.

Le trafic en 2019 s'élève à 4 000 véhicules/jour, dont 330 poids lourds.

La section entre la sortie d'agglomération de Decazeville et le carrefour des Estagues présente des caractéristiques insuffisantes :

- Un tracé sinueux avec une forte déclivité et une chaussée non calibrée et déformée,
- Des carrefours avec les voies communales non sécurisés,
- Des sorties d'habitations dangereuses avec des visibilitées très réduites,
- Des accotements étroits ou inexistantes
- Aucun cheminement pour les piétons et cyclistes

Les principales contraintes pour l'aménagement de cette section proviennent :

- Le relief et la dénivelée
- Le trafic poids lourds
- Le bâti avec la présence de nombreuses habitations en bordure de la route
- La présence de nombreux rétablissements de voies de desserte et de sorties de garage
- Les contraintes géotechniques

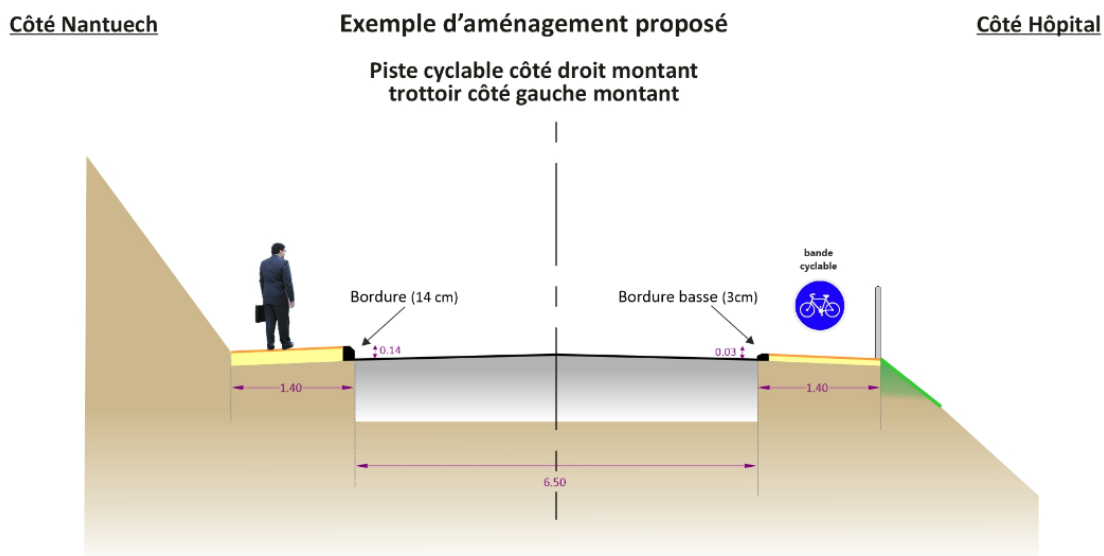


## ❖ Projet d'aménagement

La Maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre seront assurées par le Conseil Départemental.  
Les études seront réalisées en partenariat étroit avec la Commune de Decazeville.

Le projet prévoit l'aménagement de cette section de route sur une longueur de 1 100m avec les caractéristiques suivantes :

- Rectification de virages pour améliorer les trajectoires et la visibilité,
- La pente du profil en long restera semblable à l'existante (environ 6%) et tiendra compte des seuils des habitations.
- Calibrage de la chaussée à 6.50 m à 2 voies en enrobé
- Création d'un trottoir de largeur 1.40 m, côté gauche en montant pour permettre la circulation piétonne en toute sécurité
- Création d'une bande cyclable de 1.40 m large côté droit en montant
- Sécurisation des carrefours existants avec les voies de dessertes et notamment de la voie communale du Roc de Massip,
- Amélioration des sorties des habitations sur la RD963.



## ❖ Insertions paysagères et mesures environnementales

Une attention particulière sera portée sur l'insertion paysagère du projet sur l'environnement du site avec notamment, le traitement des talus et un modelage des parcelles riveraines.

Le Conseil départemental réalisera une étude paysagère.

## ❖ Planning

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| - Levé topo de la chaussée :                                     | réalisé                       |
| - Etudes complémentaires :                                       | Mai – Juin - Juillet 2021     |
| • Présentation de l'étude préliminaire aux élus et concertation: |                               |
| • Levé topo complémentaire en domaine privé                      |                               |
| • Etudes géotechniques   |                               |
| - Avant-Projet :   | Juillet - Septembre 2021      |
| - Acquisitions foncières :                                       | Septembre - Octobre 2021 (*)  |
| - Projet - DCE :   | 4 <sup>e</sup> trimestre 2021 |

Ce calendrier est bien sûr lié à la réalisation des acquisitions foncières. Il pourra donc évoluer en fonction de l'avancement de ces acquisitions foncières.

Le montant des travaux est fonction des études géotechniques, du tracé retenu et des acquisitions foncières et devrait être compris en 1 et 2 M€.